

Observatoire Vie au travail 2022 : refaire société en entreprise

43 % des salariés estiment qu'aucune mesure n'a été prise pour recréer du lien en entreprise

A l'occasion de la semaine de la qualité de vie au travail (QVT), La Mutuelle Familiale publie sa deuxième édition de l'Observatoire « Vie au Travail » avec Viavoice, Bloomtime et France Info. Malgré l'allègement des contraintes sanitaires, 43% des salariés estiment qu'aucune mesure n'a été prise pour recréer du collectif au travail. Comment (re)faire société au travail ?...

L'observatoire « Vie au Travail » de 2021 avait révélé une double fracture nette entre des salariés diversement impactés par la crise : l'aspiration à une recomposition globale de ce qui « fait société » dans l'entreprise ; une divergence de solutions entre les salariés et dirigeants.

Cette nouvelle édition confirme une fracture durable au sein des collectifs de travail. Elle dévoile des perceptions très différentes des impacts des nouveaux modes d'organisation et des conditions de travail. Cette édition montre également que l'aspiration à recréer du collectif et « refaire société au travail » peine à se concrétiser.

Une fracture sociale qui persiste

La fracture au sein du corps social est confirmée par **le sentiment pour un tiers des salariés « de moins faire partie du collectif humain de leur entreprise ou institution »** : 27 % estimant que « la relation avec leurs collègues est devenue plus fragile », 30 % que « la relation avec leur hiérarchie est devenue plus fragile » et 36 % se sentant « moins attachés à leur entreprise ou institution ».

Parmi les répondants qui pointent cette distanciation, 62 % estiment que les conditions de travail se sont dégradées. Ils estiment d'ailleurs que la perte d'adhésion au collectif a **un impact fort sur le sens au travail qui s'est détérioré pour 67 %**.

Des vécus très variables face aux nouvelles organisations de travail

Plus d'un tiers des salariés déclarent avoir télétravaillé durant l'année écoulée, essentiellement des catégories plus aisées, plutôt issues d'Ile-de-France, des fonctionnaires ou des salariés d'entreprises de taille intermédiaire (ETI). Les ouvriers et les ruraux ont davantage travaillé en présentiel. Près d'un quart des répondants considèrent que leurs conditions de travail se sont détériorées, surtout dans la fonction publique (34 %) et dans les ETI (33 %).

Le format « hybride » bien accueilli

L'organisation de travail a évolué pour 32 % de salariés, principalement des cadres, des salariés d'ETI, ainsi que des répondants ayant perçu des améliorations dans leur condition de travail.

Une grande majorité de salariés ayant déjà télétravaillé (77 %) trouvent que l'organisation « hybride » (télétravail et présentiel) est facile à gérer. 76 % de ces salariés seraient d'ailleurs prêts à pérenniser cette organisation dans les années à venir.

Le flex office « facile à gérer » pour les salariés

16 % des salariés interrogés considèrent que l'organisation du *flex office* a évolué dans leur entreprise. Cette évolution touche davantage les cadres, les fonctionnaires, les jeunes (25-34 ans) et ceux qui constatent une amélioration de leurs conditions de travail.

Une majorité de salariés ayant travaillé en flex office (67 %) estime que cette organisation est facile à gérer, contre 26 % qui éprouvent des difficultés dans la gestion de ce mode de travail.

Ces organisations restent cependant accessibles uniquement à certaines catégories de métiers.

Une recomposition globale de ce qui « fait société » difficile à concrétiser

Pour 43 % des répondants, **aucune mesure n'a été prise pour recréer du lien entre les personnes** depuis la pandémie. Cette impression d'inaction face aux aspirations des salariés apparaît comme un frein à l'idée de « faire société au travail ».

Concernant **la QVT, la majorité des salariés** en ont une image positive et estiment qu'elle est une **opportunité d'amélioration des conditions de travail (51 %)**. 57 % d'entre eux considèrent que la QVT passe nécessairement par un effort de formalisation et de partage des missions de l'entreprise, une proportion en baisse de 12 points par rapport à l'édition 2021 du baromètre.

Pour 52 % des salariés la qualité de vie au travail qu'il connaissent dans leur activité se maintiendra dans les conditions actuelles, alors que 22 % estiment qu'elle va se dégrader du fait de l'expérience de la pandémie, et seulement 17 % misent sur une amélioration à l'avenir du fait de cette même pandémie.

La seconde édition de l'Observatoire « Vie au travail » démontre que les employeurs et les salariés doivent relever de nombreux défis pour parvenir à faire société au travail aujourd'hui et demain. Les nouvelles organisations du travail nées de la crise sanitaire, ou accélérées par celle-ci, alimentent des fractures durables qui doivent être prises en compte pour éviter qu'elles ne contribuent à une dynamique plus globale de fragmentation du corps social.

Pour La Mutuelle Familiale, qui a accompagné et défendu des mécanismes de solidarité et de Protection sociale nés dans le creuset de communautés et d'affinités professionnelles, cette fracture au sein des collectifs de travail interroge sur un risque de fragilisation, plus globale, de nos mécanismes de solidarité nationale et notre capacité à « (re)faire société ».

C'est sans doute l'un des enjeux masqués des évolutions à l'œuvre dans les modes d'organisation et les collectifs de travail.

Sylvie Ben Jaber, présidente de La Mutuelle Familiale

A propos de La Mutuelle Familiale

Plus qu'une mutuelle santé, une Complémentaire de vie® !

Vraie mutuelle, La Mutuelle Familiale accompagne chacun, fait avancer les droits de tous et place la personne au cœur de son activité. Pour que chacun ait les moyens d'agir, elle investit dans la prévention et la promotion de la santé.

Depuis 85 ans, elle assure à ses membres une **Complémentaire de vie®**, équitable et durable. A sa gamme élargie de prestations en santé et prévoyance s'ajoutent de nombreux services dont bénéficient ses membres. Ses missions : Protéger, Prévenir, Soigner, Aider, Solidariser.

Classée au Top 30 des premières mutuelles françaises, La Mutuelle Familiale protège près de 160 000 personnes, couvertes en contrats individuels ou collectifs.

Un engagement fort en santé environnementale

Mutuelle pionnière en santé environnementale, La Mutuelle Familiale a créé la **1^{ère} Fondation Santé Environnement**, sous égide de la Fondation de l'Avenir. Elle soutient la recherche médicale appliquée et sensibilise l'ensemble des acteurs, dont ses adhérents, via des initiatives avec différentes associations ainsi que des ateliers et conférences tout au long de l'année.

En septembre 2019, La Mutuelle Familiale a signé la Charte Villes et Territoires sans perturbateurs endocriniens du Réseau Environnement Santé (RES) et s'est engagée à réduire l'exposition aux PE de ses salariés.

Elle contribue ainsi à une prise de conscience collective et à la recherche d'alternatives favorables à la santé.

Nous suivre sur mutuelle-familiale.fr |  [@mutfamiliale](https://twitter.com/mutfamiliale)

CONTACTS PRESSE

Damien WEIDERT : 01 55 33 40 97 – dweidert@mutuelle-familiale.fr

PRÈS DE
160 000
BÉNÉFICIAIRES

ENGAGÉE ET SOLIDAIRE
depuis 1937

800
ENTREPRISES COUVERTES

121 M€
COTISATIONS

236
SALARIÉS

AGENCES DE PROXIMITÉ
31